



TOURNOI DE GARCHES MINIMES



DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2026

ORGANISE EN PARTENARIAT AVEC LE COMITE
92

AU GYMNASSE YVES BODIN
20 RUE DE SURESNES
92380 GARCHES



Energy Club de Garches

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 – Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA : IO 92922320

Garches, le 1er septembre 2026

Madame, Monsieur,

Notre club, en partenariat avec le Comité des Hauts-de-Seine de Judo et la Ville de Garches, a le plaisir de vous convier au :

23^{ème} Tournoi Individuel Minimes Masculins et Féminines de Garches

qui se déroulera le :

**Dimanche 29 novembre 2026
Au Gymnase Yves Bodin
20 rue de Suresnes
92380 GARCHES**

Ce tournoi est ouvert aux Minimes masculins et féminines né(e)s en 2014 et 2013.

Les catégories de poids seront les suivantes :

**Minimes Masculins : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg,
-73kg, -81kg, +81kg**

**Minimes Féminines : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg,
+70kg**

Des récompenses seront offertes aux quatre premiers de chaque catégorie.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations sportives.

La Présidente
Françoise DUFRESNE





Energy Club de Garches

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 – Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA : IO 92922320

LIEU

GYMNASE YVES BODIN
20 RUE DE SURESNES
92380 GARCHES

HORAIRES

8h30 à 9h	Pesée Minimes Garçons -34kg, -38kg, -42kg et des Minimes Filles -63kg, -70kg, +70kg
9h30	Début des combats pour la première pesée
10h30 à 11h	Pesée Minimes Masculins -46kg, -50kg et des Minimes Filles -36kg, -40kg, -44kg, -48kg
11h30	Début des combats pour la deuxième pesée
14h à 14h30	Pesée Minimes Masculins -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, +81kg et des Minimes Filles -52kg, -57kg
15h	Début des combats pour la troisième pesée

1 KG DE TOLERANCE LORS DES PESEES

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Phase éliminatoire en poules, les deux premiers de chaque poule se qualifient pour le tableau final.

Le tableau final sera lancé le plus rapidement possible après la fin de la phase de poules, le temps de faire le tableau et qu'un tapis se libère.

Les remises de récompenses seront faites au fur et à mesure, en regroupant les remises d'au moins trois catégories. Les quatre premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés.

INSCRIPTIONS

Elles se font par extranet avant le vendredi 27 novembre 2026.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA L'EXTRANET. AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA FAITE !

Pour tout renseignement vous pouvez écrire à l'adresse mail cyrielle@energyclubgarches.com





Energy Club de Garches

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 – Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA : IO 92922320

REGLEMENT

ARTICLE 1 Le tournoi individuel Minimes de Garches est une compétition ouverte aux Comités et aux Clubs.

ARTICLE 2 La compétition est ouverte aux minimes masculins et féminines né(e)s en 2013 et 2014 avec les catégories de poids officielles.

ARTICLE 3 Catégories de poids Minimes Masculins :
-34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, +81kg

Catégories de poids Minimes Féminines :
-36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg

ARTICLE 4 Grade minimum pour participer : ceinture orange

ARTICLE 5 Formule de compétition :
Poules de 3, 4 ou 5 combattants (en fonction du nombre d'inscrits), les 2 premiers seront intégrés dans un tableau à élimination directe. Temps de combat : 3 minutes

ARTICLE 6 Les combattants doivent être en règle : Passeport Sportif, 2 années de Licence dont celle de l'année en cours et Certificat Médical à jour de non contre-indication à la pratique du judo en compétition.

ARTICLE 7 L'arbitrage sera assuré par les Arbitres Officiels du Comité des Hauts-de-Seine ainsi que par les jeunes de l'Ecole d'Arbitrage

ARTICLE 8 **INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES COMBATTANTS PAR EXTRANET : la date limite est fixée au vendredi 20 novembre 2026. AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA POSSIBLE.**

Le règlement des inscriptions se fera le jour du Tournoi. Le montant à régler prendra en compte le nombre d'inscrits et non le nombre de présents (vous avez jusqu'au samedi 28 novembre 18h pour mettre à jour les listes)

Engagement : 7 Euros par combattant

6 Euros par combattant pour 10 engagés et plus.

Règlement par chèque à l'ordre d'Energy Club de Garches

Les responsables de club ou de comités devront payer à leur arrivée, le badge d'accompagnant ne sera donné qu'une fois le règlement effectué.

ARTICLE 9 Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés

ARTICLE 10 En cas de litige, le club organisateur se réserve le droit de statuer.

